



Nom du prestataire de compte : ING Belgique S.A.

Intitulé du compte : Compte Vert ING

Date: 31/10/2019

- Ce document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans les documents « [Tarifs des principales opérations bancaires des personnes physiques \(PDF\)](#) » et « [Tarifs des crédits à la consommation](#) ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement. Vous le trouverez également au bas de ce document.

Service	Frais	
Services de compte généraux		
Tenue de compte [Compte Vert ING]	par an	15,00 €* ¹
Pack incluant une offre groupée de services comprenant :	par an	29,00 € ¹
<ul style="list-style-type: none"> • Un compte à vue à usage privé avec un nombre illimité de titulaires. • La fourniture de 2 cartes de débit (max. 1 par titulaire) avec accès à ING SelfBank et avec service de paiement et de retrait d'espèces en Belgique et en Europe. • La fourniture d'une carte de débit de remplacement par 	Total des frais annuels	44,00 €¹

¹Clients non-résidents domiciliés en dehors de l'Union Européenne : 100* euros par an (tenue de compte 10* euros, services inclus 90* euros), première année 30* euros par an (tenue de compte 10* euros, services inclus 20* euros).

* TVA non due

<p>an en cas de vol ou de perte de la carte de débit.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fourniture d'une carte de débit [Carte de débit temporaire ING], à utiliser jusqu'à la réception de la carte de débit définitive. • 12 opérations de débit manuelles par an. • Les retraits d'espèces en euros dans un espace ING Self'Bank ou à un distributeur de billets dans la zone SEPA avec la carte de débit. • L'accès à Home'Bank, Smart Banking et Phone'Bank. • Les extraits de compte via Home'Bank. • Un nombre illimité d'opérations de paiement électroniques suivantes: <ul style="list-style-type: none"> ○ Paiement en euros par carte de débit ING (zone SEPA) ○ Virement en euros (SEPA) par ING Self'Bank, Home'Bank ou Smart Banking ○ Domiciliation en euros (SEPA) (en tant que débiteur) ○ Ordre permanent en euros (SEPA) <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	
Paiements (à l'exclusion des cartes)	
<p>Virement en euros (SEPA) Opérations de débit manuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Virement en euros (SEPA) sur papier standard (formulaire rose partiellement pré-imprimé) 	<p>par opération 1,00 €</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Virement au guichet • Virement au guichet exécuté par un collaborateur ING 	par opération 1,00 € opérations 1 à 12, par opération 9,68 € opérations 13 ou plus, par opération 10,68 €
Retour de fonds	Par paiement 18,15 €
Défaut de provision en compte	Par paiement 7,26 €
Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement	
<ul style="list-style-type: none"> • Opérations des 12 derniers mois 	Par recherche 30,25 €
<ul style="list-style-type: none"> • Opérations plus anciennes 	Par recherche 90,75 €
<ul style="list-style-type: none"> • Coût supplémentaire pour une recherche à partir de la 2^e heure et par heure 	Par heure supplémentaire 60,50 €
Domiciliation en euros (SEPA)	
Demande injustifiée de remboursement	Par demande 72,60 €
Défaut de provision en compte	Par paiement 7,26 €
Ordre permanent en euros (SEPA)	
Retour de fonds	Par paiement 18,15 €
Défaut de provision en compte	Par paiement 7,26 €
Annulation, modification, recherche (frais d'expédition, SWIFT max. 1h, frais du correspondant étranger (variables) non inclus), attestation de paiement	
<ul style="list-style-type: none"> • Opérations des 12 derniers mois 	Par recherche 30,25 €
<ul style="list-style-type: none"> • Opérations plus anciennes 	Par recherche 90,75 €

Fourniture d'une carte de remplacement (suite à une perte ou un vol)	Zone SEPA, par envoi Hors zone SEPA, par envoi	25,00 €* 50,00 €*
Envoi d'une carte de crédit par courrier recommandé		
Fourniture d'une carte prepaid	Service non disponible	
Retrait d'espèces en euros		
Retrait d'espèces par carte de débit dans la zone SEPA	au guichet dans une agence d'ING Belgique sans ING SelfBank	gratuit
	au guichet dans une agence d'ING Belgique avec ING SelfBank	1,00 €
	au guichet d'une autre banque	gratuit
Retrait d'espèces par carte de débit hors zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
	au guichet d'une banque, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
Retrait d'espèces par carte de crédit [ING Card], [MasterCard ING] ou [Carte Visa ING]	aux distributeurs de billets, par retrait	6,00 €* + 1,00%* du montant
	au guichet, par retrait	8,00 €* + 1,00%* du montant
Retrait d'espèces dans une autre devise		
Retrait d'espèces par carte de débit dans la zone SEPA	aux distributeurs de billets, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
	marge de change ⁵	2,299% du montant
	au guichet d'une banque, par retrait	4,24 € + 0,3025% du montant
	marge de change ⁵	2,299% du montant

⁵ Taux de change Maestro : taux de change Mastercard est d'application le jour de la réception.

Les taux de change de Mastercard peuvent être consultés sur ing.be/cartedevise.

Taux de change Visa/ Mastercard : taux de change de la banque centrale européenne le jour de la réception de la transaction pour les devises suivantes: AUD, CAD, CHF, CZK, DKK, GBP, HUF, JPY, LTL, NOK, NZD, PLN, RUB, SEK, TRY, USD et ZAR. Pour les autres devises le cours de change de Visa/Mastercard sont d'application. Les taux de change de la banque centrale européenne, de Visa et de Mastercard peuvent être consultés sur ing.be/cartedevise.

* TVA non due

ING Belgique S.A. – Banque/Prêteur – Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles – RPM Bruxelles – TVA : BE 0403.200.393 – BIC : BBRUBEBB
– IBAN : BE45 3109 1560 2789 – Courtier en assurances immatriculé à la FSMA sous le numéro 12381A – www.ing.be

Retrait d'espèces par carte de débit hors zone SEPA	<p>aux distributeurs de billets, par retrait 4,24 € + 0,3025% du montant marge de change⁵ 2,299% du montant</p> <p>au guichet d'une banque, par retrait 4,24 € + 0,3025% du montant marge de change⁵ 2,299% du montant</p>
Retrait d'espèces par carte de crédit [ING Card], [MasterCard ING] ou [Carte Visa ING]	<p>aux distributeurs de billets, par retrait 6,00 €* + 1,00%* du montant marge de change⁵ 2,00%* du montant</p> <p>au guichet d'une banque, par retrait 8,00 €* + 1,00%* du montant marge de change⁵ 2,00%* du montant</p>
Découverts et services connexes	
Facilité de découvert [ING réserve d'argent]	<p>1.250,00 € à 4.999,99 € Taux annuel effectif global (TAEG) 9,50% Taux débiteur annuel 9,11%</p> <p>5.000,00 € to 24.999,99 € Taux annuel effectif global (TAEG) 9,50% Taux débiteur annuel 9,11%</p> <p>> 25 000.00 € Taux annuel effectif global (TAEG) 9,50% Taux débiteur annuel 9,11%</p>
Autres services	
Assurance-Compte [Assurance-compte Espèces ING]	<p>Total annuel des frais 4,80 €* Envoyés par la poste 5,00 €*+ frais de port</p> <p>A disposition dans l'agence pour non-résidents (c/o guichet/boîte aux lettres Total annuel des frais 50,00 €* </p>
Extraits de compte	

ANNEXE – LISTE DES SERVICES LES PLUS REPRESENTATIFS LIES A UN COMPTE DE PAIEMENT

TERME	DEFINITION
TENUE DE COMPTE	Le prestataire de compte gère le compte en euros utilisé par le client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement sur le compte du client.
FOURNITURE D'UNE CARTE DE CRÉDIT	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client. Le montant total correspondant aux opérations effectuées à l'aide de cette carte au cours d'une période convenue est prélevé intégralement ou partiellement sur le compte de paiement du client à une date convenue. Un contrat de crédit entre le prestataire et le client détermine si des intérêts seront facturés au client au titre du montant emprunté lorsqu'il s'agit d'une carte de crédit avec crédit renouvelable.
FOURNITURE D'UNE CARTE PREPAID	Le prestataire de compte fournit une carte de paiement liée au compte de paiement du client et qui permet de stocker de la monnaie électronique. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est prélevé directement et intégralement du montant chargé sur la carte prepaid du client.
RETRAIT D'ESPÈCES EN EUROS	Le client retire des espèces à partir de son compte en euros.
RETRAIT D'ESPÈCES DANS UNE AUTRE DEVISE	Le client retire des espèces à partir de son compte dans une autre devise que l'euro.
VIREMENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, en euros dans la zone SEPA.
ORDRE PERMANENT EN EUROS (SEPA)	Le prestataire de compte effectue, sur instruction du client, des virements réguliers, d'un montant fixe, du compte du client vers un autre compte.
DOMICILIATION EN EUROS (SEPA)	Le client autorise quelqu'un d'autre (le bénéficiaire) à donner instruction au prestataire de compte de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Le prestataire de compte vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier.
FACILITE DE DECOUVERT	Le prestataire de compte et le client conviennent à l'avance que le client peut aller en négatif lorsqu'il n'y a plus de liquidités sur le compte. Le contrat définit le montant maximal susceptible d'être emprunté et précise si des frais et des intérêts seront facturés au client.
ASSURANCE-COMPTE	Le prestataire de compte offre une assurance liée au compte du client.
EXTRAITS DE COMPTE	Le prestataire de compte fournit une information sur le solde et les transactions du compte du client.